

## HISTOIRE-GEOGRAPHIE

**SECTION HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

---

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

**A. — Epreuves écrites d'admissibilité****1° Composition.**

La composition porte sur l'une des questions mises au programme.

A la composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation de la thématique proposée dans le cadre des enseignements.

Lorsque la composition porte sur la géographie, elle peut comporter un exercice cartographique.

*Durée : cinq heures, coefficient 1.*

**2° Commentaire de documents.**

A partir d'une analyse critique des documents scientifiques se rapportant au programme, le candidat propose une exploitation adaptée à un niveau donné. Il expose et justifie ses choix, ses objectifs et ses méthodes. Une production graphique peut être demandée.

*Durée : cinq heures, coefficient 1.*

Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur la géographie. Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur la géographie, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire.

**B. — Epreuves d'admission**

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

**1° Epreuve de mise en situation professionnelle.**

L'épreuve porte sur une des deux parties (histoire ou géographie) du champ disciplinaire, tirée au sort.

Le candidat construit un projet de séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement, sur un sujet proposé par le jury, éventuellement accompagné de documents divers (scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels, travaux d'élèves). L'exposé du candidat est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

*Durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum) ; coefficient : 2.*

## 2° Epreuve d'analyse de situation professionnelle.

L'épreuve porte sur la partie (histoire ou géographie) n'ayant pas fait l'objet de la première épreuve d'admission.

L'épreuve prend appui sur un dossier fourni par le jury. Le dossier est constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, d'extraits de manuels, de productions d'élèves, et présente une situation d'enseignement en collège ou en lycée.

Le candidat en propose une analyse. Son exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel il est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

*Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (présentation du dossier : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.*

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission est constitué par trois grandes questions d'histoire et trois grandes questions de géographie articulées aux programmes scolaires. Il est périodiquement révisé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

### Programme des épreuves

Géographie	Histoire
Géographie des mers et des océans (question nouvelle).	Le monde romain de 70 av. J.-C. à 73 ap. J.-C. (question nouvelle). Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899 (question nouvelle).
La France : mutations des systèmes productifs (question nouvelle).	Gouverner en Islam entre le x siècle et le xv siècle (Iraq jusqu'en 1258, Syrie, Hijaz, Yémen, Égypte, Maghreb et al-Andalus) (question nouvelle).
Canada, États-Unis, Mexique.	Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899 (question nouvelle).